

POLICE NATIONALE



Devenez
Cadet de la République

LAPOLICENATIONALERECRUTE.FR

Sélections 13^{ème} promotion
Clôture des inscriptions le 31 mars 2017

Plus d'infos :

UNITE PROMOTION – RECRUTEMENT – EGALITE DES CHANCES

Région Grand Est : 03 87 16 13 69

Région Bourgogne-Franche-Comté : 03 80 44 54 88



0800 22 0800

Service & appel
gratuits



ACTUALITE RECRUTEMENT !

Sélections 13^{ème} promotion des CADET DE LA REPUBLIQUE

PRESENTATION DU DISPOSITIF

Réservé aux bacheliers, le concours de gardien de la Paix reste un concours très sélectif.

La police nationale recrute et emploie également des adjoints de sécurité : contractuels de droit public chargés d'assister les fonctionnaires de police dans l'exercice de leurs missions opérationnelles.

L'institution propose enfin un dispositif intégrant à la fois la formation à l'emploi d'adjoint de sécurité et une préparation au concours de gardien de la paix.

Relevant de l'égalité des chances, ce dispositif est accessible sans condition de diplôme !

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Etre de nationalité française,
Etre âgé de 18 à moins de 30 ans, (18 ans le jour de l'incorporation et moins de 30 ans le jour du dépôt du dossier),
Avoir une bonne vue et une bonne condition physique,
Avoir accompli la Journée défense et citoyenneté,
Etre de bonne moralité

Les épreuves de sélection (épreuve de photo langage, tests psychotechniques, épreuves sportives, entretien avec un jury) sont organisées dans une école nationale de police de la zone de défense Est (Montbéliard, Reims, Sens en fonction du département choisi lors de l'inscription).

FORMATION

Pendant une année scolaire le cadet de la police nationale bénéficie d'une formation en alternance :

En lycée professionnel (12 semaines) pour étudier le français, l'histoire et géographie, les mathématiques, l'informatique et une langue vivante

En Ecole de Police (28 semaines) formation professionnelle à l'exercice des missions d'adjoint de sécurité et préparation aux épreuves écrites, orales et physiques du concours de gardien de la paix.

En service de police 7 semaines de stage pratique. (1 semaine découverte, 2 semaines d'observation, 4 semaines d'adaptation).

CARRIERE

Pendant sa scolarité, le cadet perçoit une allocation d'études de 527 € brut. Il peut être hébergé gratuitement en internat.

Dès la fin de sa scolarité, il obtient le statut et l'emploi d'Adjoint de sécurité pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois (rémunéré 1242 euros nets). Il est affecté dans le département qu'il aura choisi lors de son inscription (proche du domicile pour la plupart!) Il peut surtout se présenter au concours interne de gardien de la paix pour lequel il aura été préparé.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2017. Les dossiers sont téléchargeables sur le site www.lapolicenationale recrute.fr et à renvoyer auprès de l'école de police rattachée au département de candidature ; pour la zone de défense EST :

DEPARTEMENT	NOMBRE DE POSTES	STRUCTURE DE FORMATION
ARDENNES	01	Ecole nationale de police de REIMS 13 avenue du Maréchal Juin 51090 REIMS CEDEX 03 26 79 38 47
MARNE	13	
HAUTE-MARNE	01	
MEURTHE ET MOSELLE	10	
MEUSE	01	
MOSELLE	10	
EST		
DOUBS	06	Ecole nationale de police de MONTBELIARD 1 rue du Maréchal Juin BP68395 25208 MONTBELIARD 03 81 31 60 53
JURA	01	
BAS-RHIN	15	
HAUT-RHIN	06	
HAUTE-SAONE	01	
SAONE ET LOIRE	01	
VOSGES	01	
TERRITOIRE DE BELFORT	01	
EST		
AUBE	01	Ecole nationale de police de SENS Caserne Gémeau, rue des Francs-Bourgeois 89093 SENS CEDEX 03 86 83 45 14
COTE D'OR	02	
NIEVRE	01	
YONNE	01	



PLUS D'INFOS EN CONTACTANT :

GRAND EST : 03 87 16 13 69,
info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr

BOURGOGNE – FRANCHE COMTE : 03 80 44 54 88,
info.police-recrutement-dijon@interieur.gouv.fr